



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS ■ ■ ■
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR

amf22 INFOS



Directrice de la Publication : Armelle BOTHOREL – Rédacteur : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

Entre crise sanitaire et renouvellement

La gestion de la crise sanitaire, en période de confinement comme en période de déconfinement, a mis en évidence l'engagement des maires à la manœuvre dans une situation totalement inédite, celui d'un prolongement de mandat indépendant des résultats du 1er tour des élections municipales du 15 mars dernier.

Un tissu républicain de haute volée a fait front, engagé dans un partenariat exceptionnel avec les différents services de l'État (Préfecture, Recteur académique, ARS...), la Région, le Département, les 8 intercommunalités. L'urgence d'être réactif et pertinent face à cette pandémie a justifié, dans un souci de pragmatisme, un retour à l'essentiel, aux fondamentaux, conjugué à la mobilisation de tous les acteurs de proximité aux premiers rangs desquels nous pouvons citer les Maires et leurs équipes municipales. Nous leur adressons un immense remerciement pour leur gestion de la crise au niveau local. Les services publics ont tenu bon et ont montré leur capacité d'organisation et d'adaptation dans l'épreuve.

La vie publique locale peut à nouveau s'exercer de manière plus sereine tout en respectant les règles de sécurité sanitaire.

Ainsi, les conseils municipaux complets à l'issue du premier tour se sont installés entre le 23 et le 28 mai. 291 municipalités costarmoricaines sont donc en fonction. J'adresse mes félicitations républicaines aux Maires et à leurs équipes enfin en responsabilité. 57 communes doivent retourner aux urnes pour un deuxième tour prévu le 28 juin prochain. Suivra ensuite la mise en place des gouvernances des intercommunalités.

Ce que nous pouvons retenir à la lumière des premières semaines de déconfinement, c'est qu'en Bretagne, s'est illustrée une solidarité territoriale

exemplaire. Pour autant, le Premier Ministre dans son intervention du 28 mai, appelle tout un chacun à la prudence et à la vigilance, et invite à ne pas oublier que le virus est toujours présent sur le territoire, même si sa vitesse de propagation est sous contrôle.

La mobilisation bretonne est forte dans l'épreuve, il nous faut maintenant réussir ensemble les défis de la cohésion sociale, du dynamisme économique et des transitions écologiques.

Armelle BOTHOREL
Présidente de l'AMF 22

INFORMATIONS COVID-19

Pour accéder au dossier spécial Covid-19 sur le site de l'AMF Nationale, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/m/theme/covid-19.php>

Retrouvez toute l'actualité liée au Covid-19 sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.amf22.asso.fr/actualites-evenements/special-covid-19.html>

Retrouvez toute l'actualité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor :

https://www.cdg22.fr/jcms/jcms/pinter_105014/fr/recommandations-et-consignes-covid-19

INFORMATIONS

Fédération des Arts de la Rue Bretagne

Vous trouverez en **annexe 1 le courrier** de la Fédération des Arts de la Rue Bretagne.

Fondation CHANEL

Appel à candidatures « L'échelle 2020 »

La Fondation CHANEL a lancé le 1^{er} juin un appel à manifestation d'intérêts auprès des organisations françaises travaillant sur les questions d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes en France.

Cet appel a pour ambition d'accompagner ces organisations dans la structuration de leurs activités en faveur des femmes et/ou porteuses d'un plan de sauvegarde Post Covid-19.

Vous trouverez en **annexe 2 les termes de référence** détaillant les critères d'éligibilité et de sélection que les organisations candidates devront lire avec application avant de soumettre leur candidature. N'hésitez

pas à transférer cette invitation à toute organisation qui serait susceptible de déposer un dossier auprès de la Fondation.

L'appel est ouvert jusqu'au mardi 30 juin 2020 à l'adresse suivante :

<https://echelle2020.optimytool.com/fr/>

Pour plus d'informations sur la Fondation CHANEL, n'hésitez pas à visiter leur site internet à l'adresse suivante : www.fondationchanel.org

Aides-territoires

Nouveau site Aides-territoires (<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>). Plus de 24.000 collectivités ont déjà bénéficié de l'outil.

Les nouveautés :

- Gagnez du temps et ciblez les aides qui concernent vos projets grâce à la recherche **thématique** : *eau, culture, environnement, aménagement, énergie, déchets, solidarité, développement économique, mobilité, etc.*
- Restez informé des nouveaux dispositifs directement sur votre boîte mail en **paramétrant une alerte personnalisée** à la fin de votre recherche.
- Naviguez sur une **interface simple et agréable en phase avec vos besoins**.

Plus de 600 aides sont actuellement disponibles sur Aides-territoires. Il noue chaque jour des partenariats avec des porteurs d'aides financières, d'ingénierie, européennes, nationales et locales afin qu'ils rejoignent le mouvement et ajoutent leurs dispositifs. Pour ne citer qu'eux : les Agences de l'eau, l'ADEME, l'ANRU, la Banque des territoires, la Banque postale, l'Agence nationale du sport, la Fédération Française de Football, etc.

Vous trouverez en **annexe 3 un support de présentation** pour relayer Aides-territoires auprès de votre communauté, collaborateurs, partenaires locaux et de toute personne susceptible d'être intéressée par le projet !

Retrouvez les prochaines actualités sur <https://www.linkedin.com/company/aides-territoires/>

Service Société Région Bretagne

Formation des collectivités locales aux enjeux santé-environnement

La qualité de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons ou de notre cadre de vie constituent quelques-uns des facteurs déterminants de notre santé. Les Breton.ne.s sont particulièrement sensibles à ces sujets et les collectivités locales, au travers de leurs politiques, jouent un rôle essentiel pour que chacun puisse évoluer et vivre dans un environnement favorable à la santé.

Aussi, la prise en compte des enjeux santé-environnement dans les politiques territoriales et la sensibilisation des technicien.ne.s et élu.e.s des collectivités bretonnes à ces enjeux figurent parmi les axes prioritaires structurant le troisième Plan régional santé-environnement Bretagne que la Région co-pilote avec l'ARS et l'État.

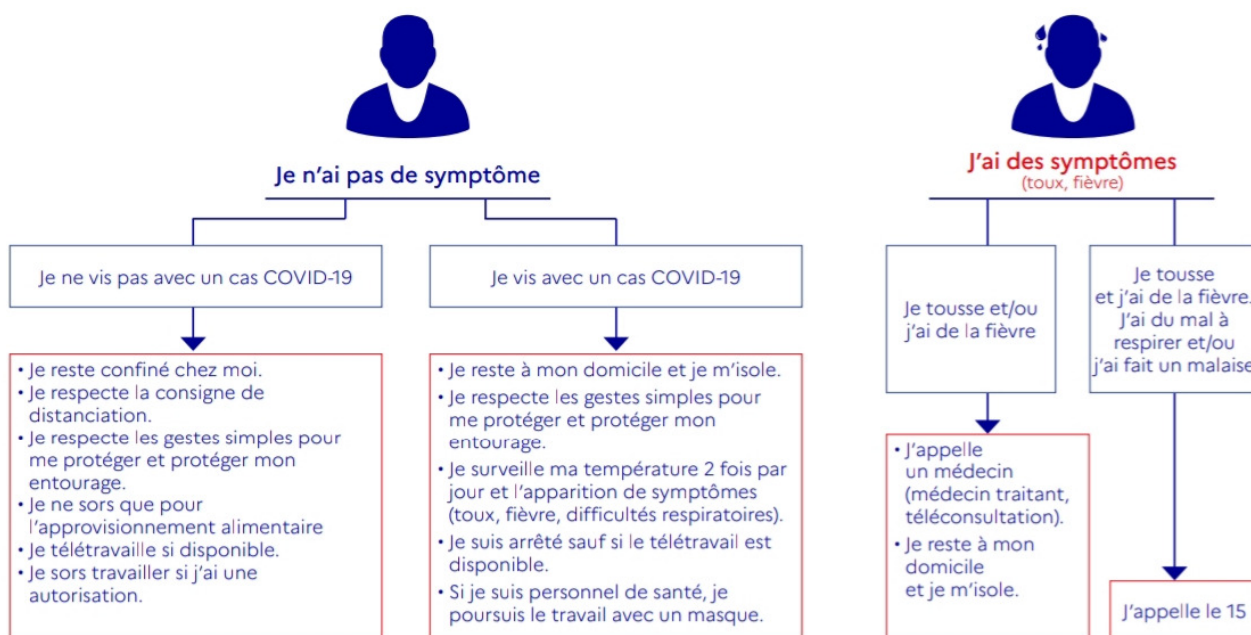
Dans cet objectif, la Région et ses partenaires ont souhaité proposer aux collectivités bretonnes, via des modules de formation en ligne et des rencontres territoriales, un aperçu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques, des témoignages, ainsi que des leviers d'actions pour des politiques territoriales plus favorables à la santé.

Cette action est complémentaire des différents guides et appuis méthodologiques également mis à votre disposition dans le cadre du Plan régional santé-environnement.

Vous trouverez en **annexe 4 un document de présentation de cette formation** avec le lien d'inscription également accessible ci-après : <https://evaluation.chesp.fr/v4/s/li7tfw>

Le Service Société reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus COVID-19
je peux consulter le site « www.gouvernement.fr/info-coronavirus » ou appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades



Mobilisation territoriale autour des personnes âgées

Notre Association vous invite à rester vigilants dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et notamment des personnes âgées confrontées à l'épreuve de l'isolement lors du confinement. La crainte d'un épisode caniculaire doit redoubler notre vigilance.